
Année de Recherche en Recherche-Création

L'ouverture en septembre 2021 de l'Année de recherche en Recherche-Création, ARRC, s'inscrit dans un contexte de transformations rapides, systémiques et simultanées du monde contemporain : dérèglement climatique, crise sanitaire, prise de conscience des problèmes engendrés par la surconsommation (déchets, pollutions des écosystèmes...), ou encore les développements exponentiels du numérique et de l'intelligence artificielle. Ces mutations engendrent des reconfigurations profondes des rapports entre sciences, technologies et société. Elles appellent un renouvellement de nos analyses et de nos outils de compréhension. Elles invitent à déplacer nos regards et nos problématiques.

La recherche-création, champ académique en développement en France et à l'international, aborde frontalement ces nouveaux enjeux. Elle offre un cadre d'expérimentation et d'interaction entre artistes et chercheurs visant à renouveler nos manières de chercher, d'enseigner, d'explorer et de créer. Elle réunit dans un même champ les objectifs et méthodes communs à la création artistique et à la recherche scientifique : rôle de l'imagination et de la sensibilité, production de sens et de connaissances, enquête, pensée critique, réflexivité, analyses de la complexité des interactions entre sciences, technologies et société.

Par la pratique artistique, la recherche basée sur l'expérimentation transdisciplinaire, le travail collectif et la rencontre avec des artistes et des scientifiques de haut niveau, l'Année de Recherche en Recherche-Création vise à enrichir la formation aux métiers de demain des futurs chercheurs, enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels de tous secteurs d'activité formés par l'ENS Paris-Saclay. L'acquisition des savoir-faire de la recherche-création leur ouvrira des débouchés aussi bien dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche que dans la culture, l'industrie, les services, l'environnement, la santé et la vie associative.

I. Programme pédagogique de l'année ARRC

Le programme pédagogique de l'ARRC s'articule autour d'unités d'enseignement permettant l'acquisition de connaissances et de méthodologies spécifiques à la recherche-création, et de modules pratiques privilégiant le travail d'expérimentation.

Au premier semestre, la formation se décline selon 4 axes : Paysages technoscientifiques, Sensations et symbolisations, Interfaces et hybridations, et Méthodes. Chaque axe est composé de modules d'enseignement de différents formats (Cours, TP, TD, séminaires) mais également de *Studios* d'expérimentation sur le terrain, au plus proche des activités de recherche et de création portées par la Scène de recherche et par divers lieux de pratiques scientifiques et technologiques. Ce premier semestre contient un projet de recherche (s'appuyant sur les *Studios*), en articulation avec la programmation de la Scène de Recherche.

Un stage **au second semestre** complète la formation.

Programme du 1^{er} semestre / 177h équivalent à 30 ECTS

Axe 1 - Paysages technoscientifiques / 20h équivalent à 4 ECTS

Axe 2 – Sensations et symbolisations / 26h équivalent à 4 ECTS

Axe 3 – Interfaces et hybridations / 26h équivalent à 4 ECTS

Axe 4 – Studios – méthodes et outils / 105h équivalent à 18 ECTS

Voir le document Programme pédagogique

II. Candidater à l'année ARRC pour l'année 2021-2022

Pré-requis

Le niveau M1 est requis pour pouvoir postuler à l'année ARRC.

Les candidats à la formation ARRC doivent avoir exploré le champ des relations entre arts, design, sciences, technologies et société dans leur parcours de formation et/ou dans leurs expériences personnelles précédentes.

Le programme de formation ARRC fait appel à des environnements de développement et à des langages informatiques de différents niveaux, accessibles sans connaissances préalables comme à des élèves plus expérimentés.

Le recrutement s'effectue en deux étapes : une première étape d'admissibilité sur dossier et une seconde étape éventuelle d'admission sur entretien.

Étape d'admissibilité sur dossier :

Pour l'admissibilité, le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- curriculum vitae,
- lettre de motivation décrivant :
 - o le projet personnel, ses motivations en lien avec le parcours de formation et les expériences personnelles précédentes,
 - o les éventuelles activités de *Sensibilisation Scène de Recherche* réalisées en amont (suivi d'UE(s) transversale(s), de projet(s) interdisciplinaire(s) collectif(s) (PIC), d'activité(s) de pratique(s) artistique(s) en coloration ...),
- relevés de notes pré-master/licence et de première année de master ou équivalent (S1 et S2 en cours).

La session de dépôt des dossiers de candidature pour le recrutement des normalien·nes au parcours Recherche-Création est ouverte **jusqu'au vendredi 25 juin 2021 inclus**.

Les dossiers de candidatures sont à envoyer à dsve@ens-paris-saclay.fr, en précisant dans l'objet du mail : Candidature ARRC Nom Prenom Nom DER.

Pour toute question relative au parcours, n'hésitez pas à contacter Volny Fages, coordinateur académique de la Scène de recherche, et Marc Dondey, directeur artistique de la Scène de recherche, via l'adresse mail : arcc@ens-paris-saclay.fr.

Les dossiers de candidatures complets réceptionnés seront pré-sélectionnés par une commission. Les candidats admissibles seront auditionnés en entretien.

Étape d'admission sur entretien :

Les candidat·es admissibles seront convoqué·es à un entretien d'admission qui aura le 1^{er} juillet au matin en présentiel ou à distance.

Le jury d'admission à l'année ARRC communiquera les résultats définitifs mi juillet 2021.